

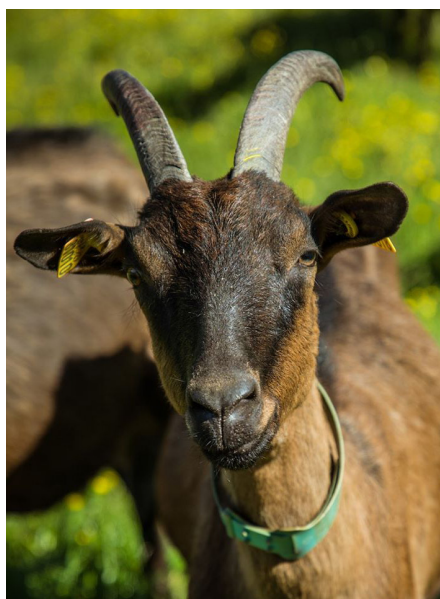
DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Communiqué de presse



Poitiers, 21 juillet 2021

Vélo & Fromages, six échappées belles dans la Vienne



Le Département de la Vienne a répondu à l'appel à projets « Vélo & fromages, la France sur un plateau » lancé par l'Assemblée des Départements de France (ADF), le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière et ADN Tourisme et Vélo & Territoires. Le Département a vu dans cette opération une belle opportunité de valoriser les productions laitières et fromagères de son terroir, son patrimoine bâti et culturel sur ses grands itinéraires cyclables nouvellement inscrits au Schéma de la Randonnée et des Mobilités Douces, «La Vienne à Vélo et Rando». Dans la Vienne, six parcours ont été labélisés et sont répertoriés dans le guide touristique Petit Futé 2021 «Vélo & Fromages, la France sur un plateau».

Découvrir, rencontrer et partager : la génèse du projet

Forts de la popularité grandissante du tourisme à vélo et de la richesse gastronomique des territoires, l'opération « Vélo & Fromages, la France sur un plateau » a été lancée en avril 2019. Après deux premiers appels à projets en 2019 et 2020, le troisième a été lancé en novembre dernier. Dix-sept Départements ont été labélisés avec succès, dont six nouveaux, à savoir la Vienne, l'Indre-et-Loire, le Lot, la Lozère et les Vosges. Aujourd'hui, 51 départements sont labélisés et 123 itinéraires (dont 38 nouveaux) figureront dans l'édition du guide Petit Futé 2021 «Vélo & Fromages, la France sur un plateau».

Au programme, de nouvelles dégustations fromagères : le Sainte-Maure de Touraine, le rocamadour lotois, la tomme de Margeride, le bleu des Causses et le pélardon lozérien, le chabichou de la Vienne et le munster vosgien...

Le projet « Vélo & fromages » est né de la volonté de l'Assemblée des Départements de France de poursuivre l'aventure « Au Tour des Fromages » initiée sur la Grande Boucle 2018. L'objectif était d'aller plus loin dans l'alliance de la bicyclette et des spécialités fromagères en s'appuyant sur un concept pérenne permettant à tous de découvrir, au-delà du mois de juillet, toute la diversité des aménagements cyclables et des produits du terroir des départements. Car, à travers un réseau

structuré de plus de 15 000 kilomètres de véloroutes et voies vertes, aménagées en partie par les Départements, la France à vélo fait office de référence. Ces itinéraires s'adressent aussi bien à un public de novices qu'à des cyclistes chevronnés.

Dans le même temps, le fromage est un symbole du patrimoine français et des départements, héritage de la tradition et du savoir-faire local. Souvent associé à un moment de convivialité et de plaisir, il n'en fallait pas moins pour le marier à la bicyclette : rien de tel qu'une découverte des saveurs fromagères des départements pour ponctuer une balade à vélo.



La Vienne, terre de fromages et de vélo

La Vienne est un département de tradition agricole, dans lequel les productions locales et traditionnelles ont su se maintenir et préserver une identité attachée au territoire.

L'agriculture locale est partagée entre grandes cultures céréalières et productions animales, auxquelles s'ajoutent, par petites touches de territoire, des productions plus spécialisées comme la vigne ou le maraîchage.

Toutes ces filières sont pourvoyeuses d'emplois dans les secteurs de la production et de l'agro-alimentaire qui comptent près de 10 000 salariés. Avec 475 000 hectares de terres agricoles, les grandes cultures céréalières, d'oléagineux et de protéagineux sont majoritaires et couvrent 60 % des surfaces agricoles. Le vignoble représente 600 hectares de vignes et deux AOP : les Vins de Loire et les Vins du Haut-Poitou. Les cultures légumières sont une particularité du département avec le melon, les échalions «cuisses de poulet» du Poitou et des productions de semences très implantées et sources de valeur ajoutée pour les exploitations.

Côté fromage, la Vienne a tout d'une grande ! En effet, la production caprine est emblématique du Poitou-Charentes et sa présence dans la Vienne est encore bien affirmée aujourd'hui. La moitié du lait de chèvre produit en France est collectée en Poitou-Charentes et la Vienne apporte son quart de la part régionale, avec près de 53 millions de litres produits par an.

Elle compte 203 exploitations avec un atelier caprin professionnel et 80 000 chèvres. Parmi elles, 88% livrent leur lait, 6 % transforment la totalité du lait à la ferme et 6 % sont mixtes (livreur et transformateur). Les vaches laitières sont également présentes avec près de 14 000 têtes et 180 élevages spécialisés. Cette activité laitière implique une forte présence de producteurs fromagers et quelques ateliers de transformations perdurent.

Le Conseil Départemental est très impliqué dans le développement de filières agricoles, le maintien de l'élevage, la valorisation et la promotion des productions locales. La collectivité soutient la sécurité sanitaire et alimentaire. Elle est également très impliquée dans l'approvisionnement de la restauration collective en produits de qualité et locaux avec le développement de la plateforme Agrilocal86, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture.

Parallèlement, l'itinérance cyclable est au cœur de la politique touristique départementale. Le premier Schéma de la Randonnée et des Mobilités Douces «La Vienne à Vélo et Rando» a d'ailleurs été adopté en décembre 2020.



En effet, le Département de la Vienne a pour ambition, en lien avec les territoires et les acteurs de la randonnée, de favoriser la pratique de loisirs et de tourisme, de développer le sport nature et d'inciter l'éco-mobilité au quotidien au service des habitants de la Vienne et des touristes. Pour cela, il coordonne un réseau de compétences indispensable à l'élaboration et au suivi du schéma de la randonnée pour :

- accueillir les randonneurs et les cyclotouristes dans les meilleures conditions
- développer les retombées économiques au bénéfice des territoires
- assurer la qualité d'une infrastructure dédiée aux différentes pratiques
- inciter et accompagner la nouvelle mobilité au service des habitants de la Vienne

Les enjeux du Schéma «La Vienne à Vélo et Rando» s'inscrivent dans une démarche de développement durable et de santé publique au service de l'ensemble des sportifs, touristes et habitants de la Vienne.

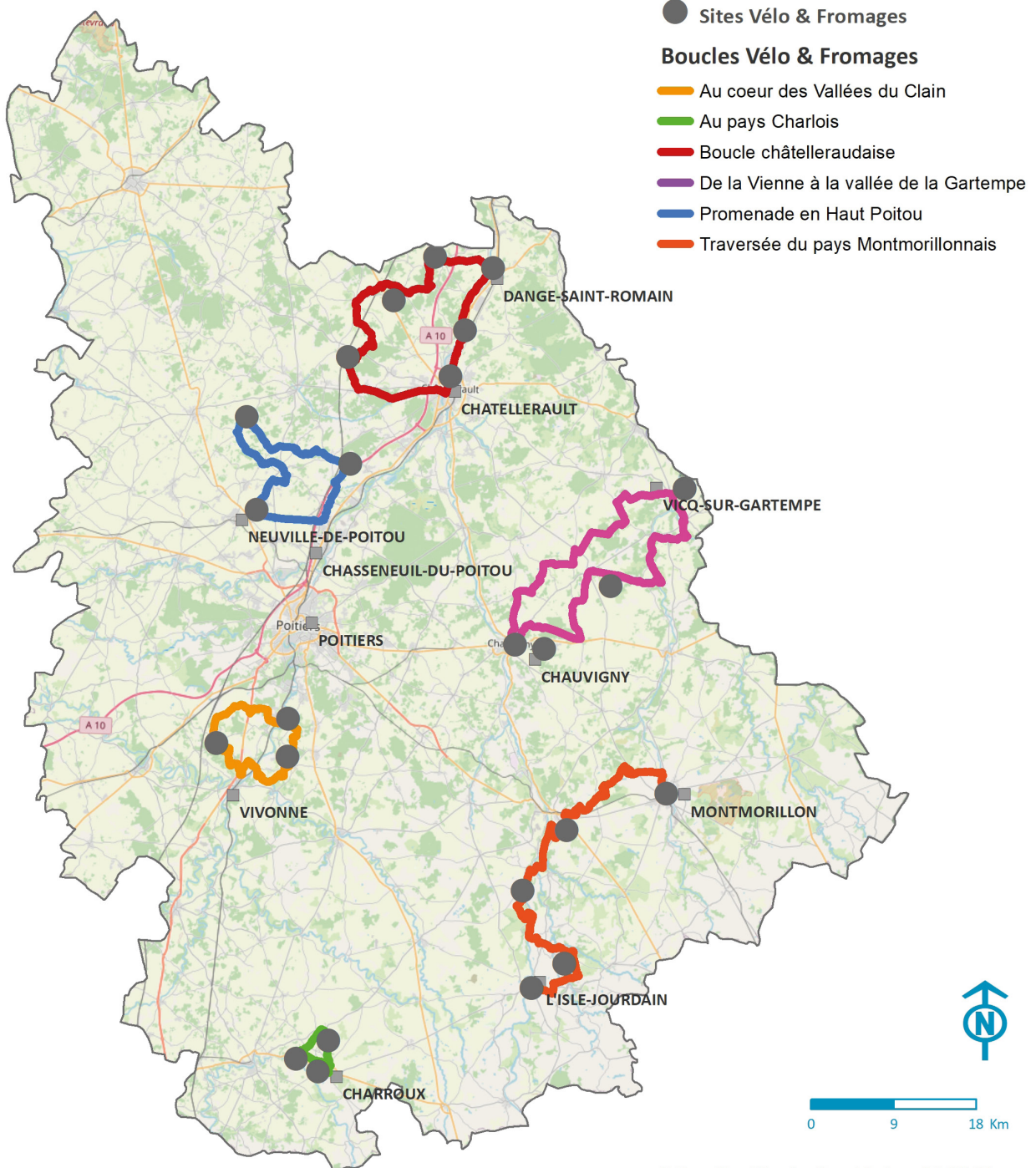
Il est issu d'un travail initial et d'une feuille de route pour la randonnée qui a permis la mise en service d'itinéraires prestigieux comme le chemin de Ligugé, un des quatre chemins de saint Martin de Tours et La Scandibérique (EV3). Ces grands itinéraires, en complément de la révision nationale en 2019 des Véloroutes et Voies Vertes, a permis de structurer le réseau cyclable à l'échelle du département avec trois niveaux de hiérarchisation (intérêt national, départemental et local).

Le Département s'appuie ainsi sur le maillage des itinéraires majeurs qui traversent de part en part son territoire. Il fonde la base de la structure cyclable indispensable au développement de la promotion touristique au service des usagers et des territoires.

Les nombreuses boucles cyclables locales développées par les intercommunalités offrent un maillage plus fin et assurent la liaison de la ruralité vers les villes pour une mobilité active et douce, du réseau touristique à celui des pistes cyclables.

Les boucles Vélo et Fromages proposées s'appuient alors sur ces itinéraires à forte valeur ajoutée.

ITINÉRAIRES



Source : Département de la Vienne, DAEE - Réalisation : Département de la Vienne, DSI, Janvier 2021

285 km gourmands dans la Vienne

Le Département de la Vienne propose quatre boucles à l'attention des cyclotouristes et deux itinéraires VTT qui représentent 285 km. Au plus près des territoires, ces itinéraires cyclables associent découverte du patrimoine bâti et paysager et découverte des terroirs au coeur desquels s'inscrivent les producteurs locaux de la Vienne. Répondant à un cahier des charges précis, les itinéraires font l'objet d'une sélection fine et d'une labellisation par un jury qui se réunit chaque année.

1 - La boucle Châtelleraudaise – Long de 61 km, cet itinéraire passe de la Vallée de la Vienne au plateau châtelleraudais en empruntant l'ancienne voie ferrée Châtellerault-Loudun. Il croise la route d'exploitations agricoles emblématiques du territoire.

2 - Promenade en Haut-Poitou – Cette boucle de 48 km propose une promenade dans la plaine du Haut-Poitou. L'occasion d'apercevoir dans ce site classé Natura 2000 des outardes canepetières entre deux étapes gourmandes avec les incontournables fromages de chèvres poitevins.

3 - De la Vienne à la Gartempe – Au départ de Chauvigny, cette balade bucolique de 61 km propose une traversée depuis la Vallée de la Vienne à celle de la Gartempe, jusqu'à Angles-sur-l'Anglin, un des plus beaux villages de France.

4 - Au coeur de la Vallée du Clain – Cette boucle de 37 km est une balade au coeur de la vallée à partir d'une exploitation arboricole qui propose toute une gamme de produits locaux, laitiers et fromages typiques de la région. Elle emprunte, sur 3,5 km, la Véloroute n°94.

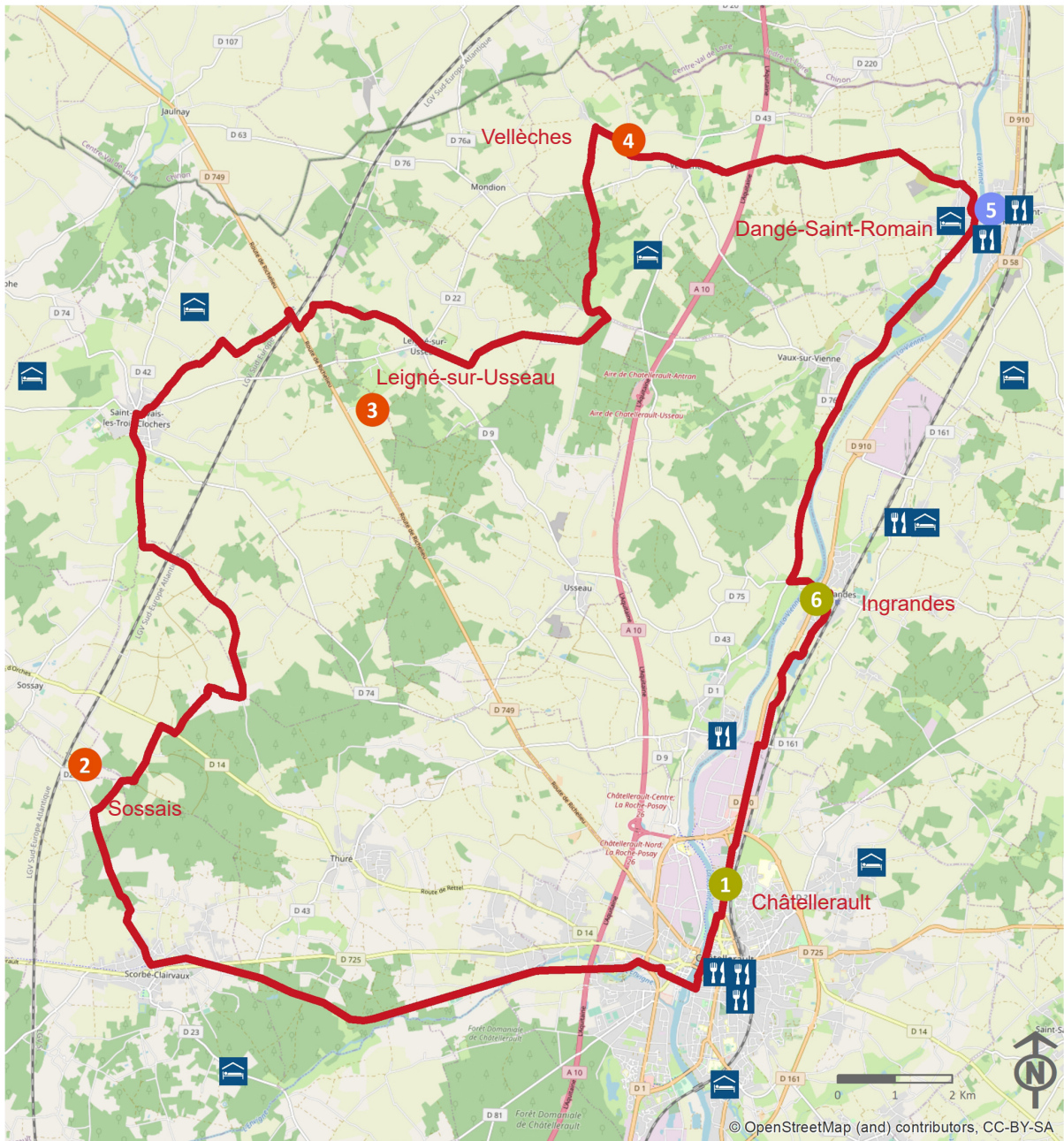
5 - Traversée du pays Montmorillonnais – Cet itinéraire sportif de 60 km de sentiers balisés reflète la diversité des productions fromagères de la Vienne en traversant une zone d'élevage et bocagère la plus marquée du territoire.

6 - Balade au coeur du Civraisien en Poitou – Cette boucle familiale de 18 km repose en partie sur le futur itinéraire cyclable de Saint-Jacques-de-Compostelle de Charroux à Poitiers et emprunte également l'ancienne voie ferrée de Saint-Martin-l'Ars à Civray.



1

BOUCLE CHÂTELLERAUDAISE



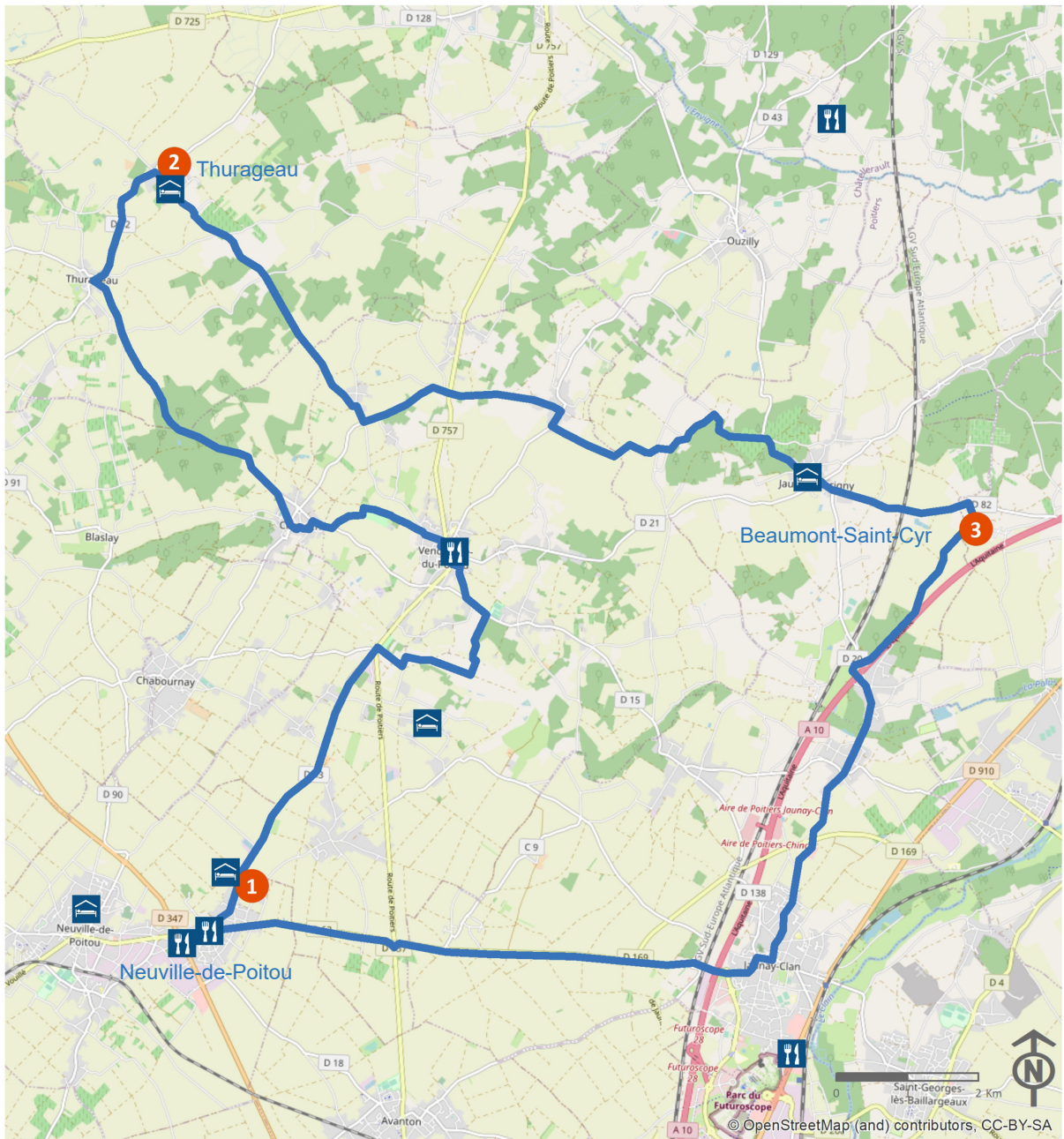
LEGENDE

- Éleveur/Ferme
- Marché et Espace de vente (coopérative, vente directe, etc.)
- Atelier de transformation (type artisan ou industrie laitière)


Source : Département de la Vienne, DAEE - Réalisation : Département de la Vienne, DSI, Janvier 2021

2

PROMENADE EN HAUT-POITOU

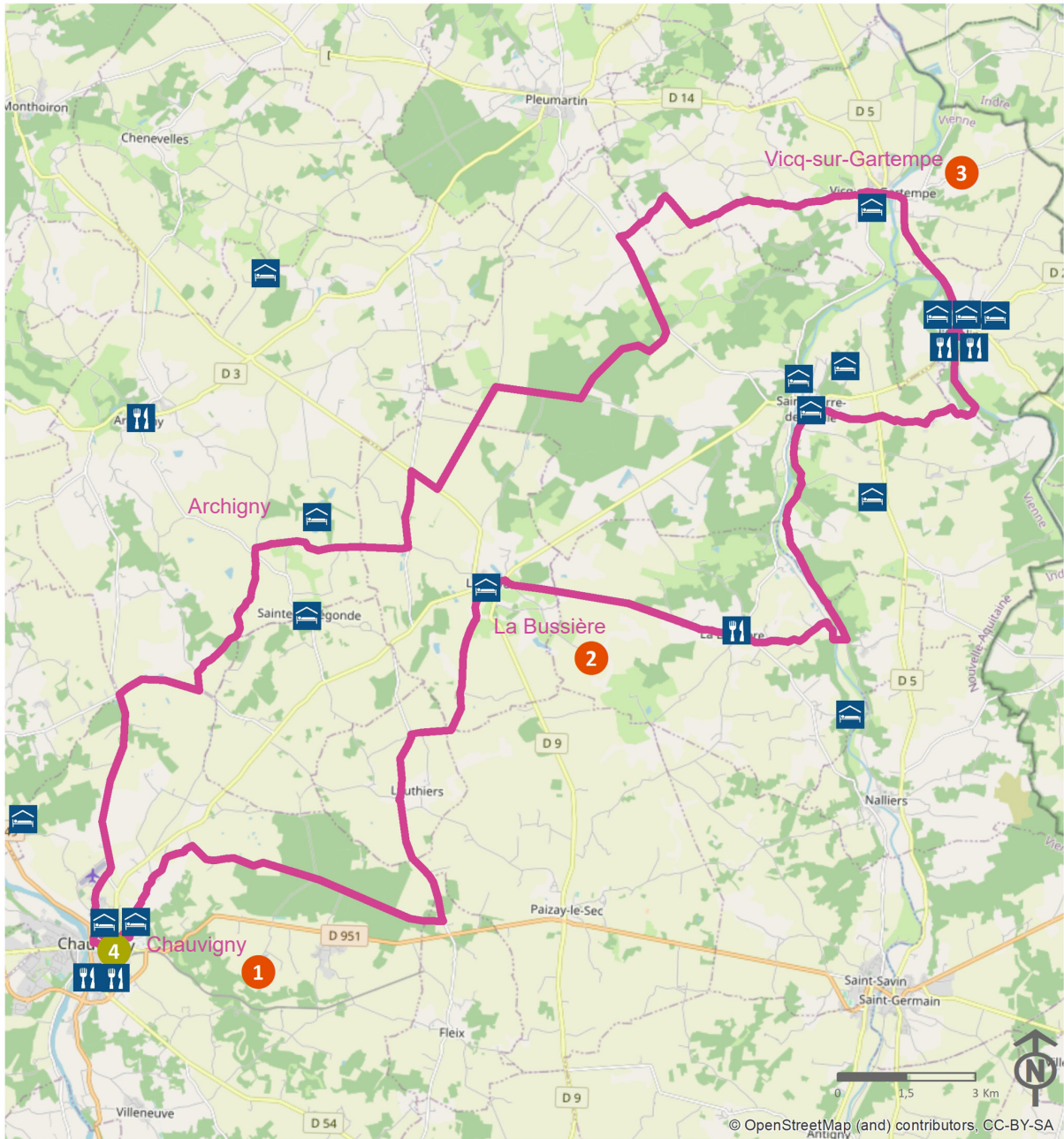


LEGENDE

 Éleveur/Ferme

Source : Département de la Vienne, DAAE - Réalisation : Département de la Vienne, DSI, Janvier 2021

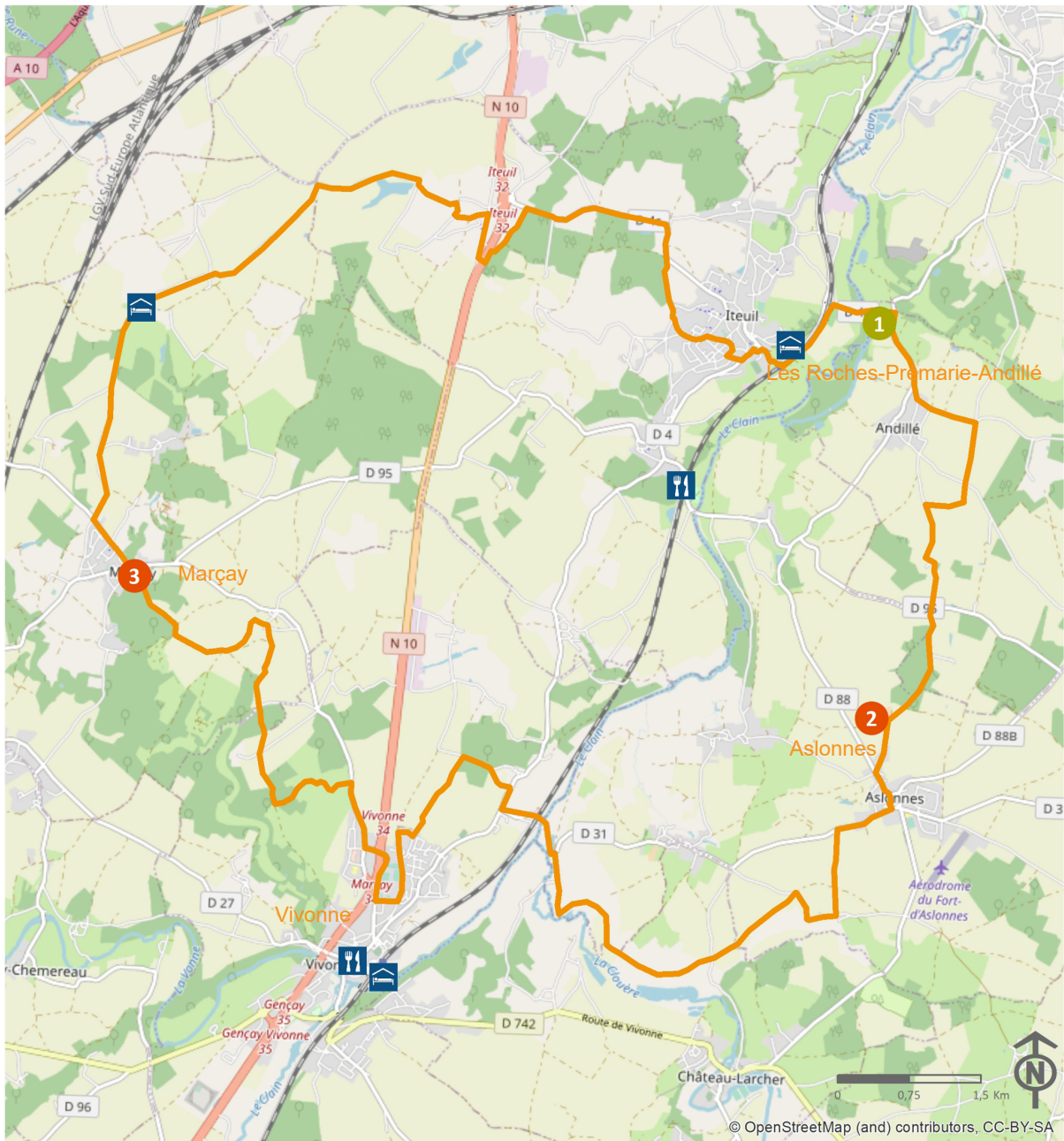




LEGENDE

- Éleveur/Ferme
- Marché et Espace de vente (coopérative, vente directe, etc.)

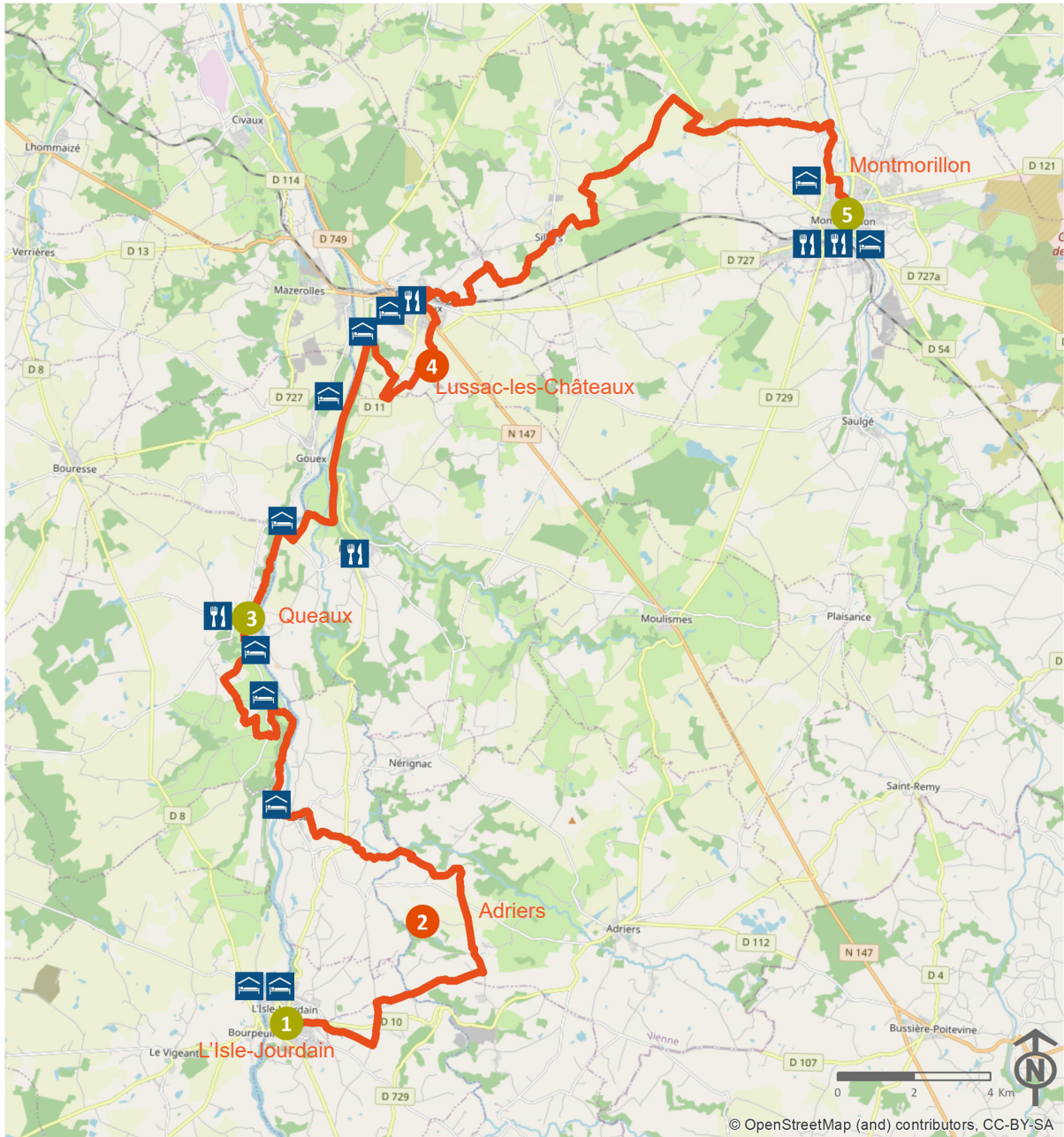
Source : Département de la Vienne, DAEE - Réalisation : Département de la Vienne, DSI, Janvier 2021



LEGENDE

- Éleveur/Ferme
- Marché et Espace de vente (coopérative, vente directe, etc.)

Source : Département de la Vienne, DAEE - Réalisation : Département de la Vienne, DSI, Janvier 2021

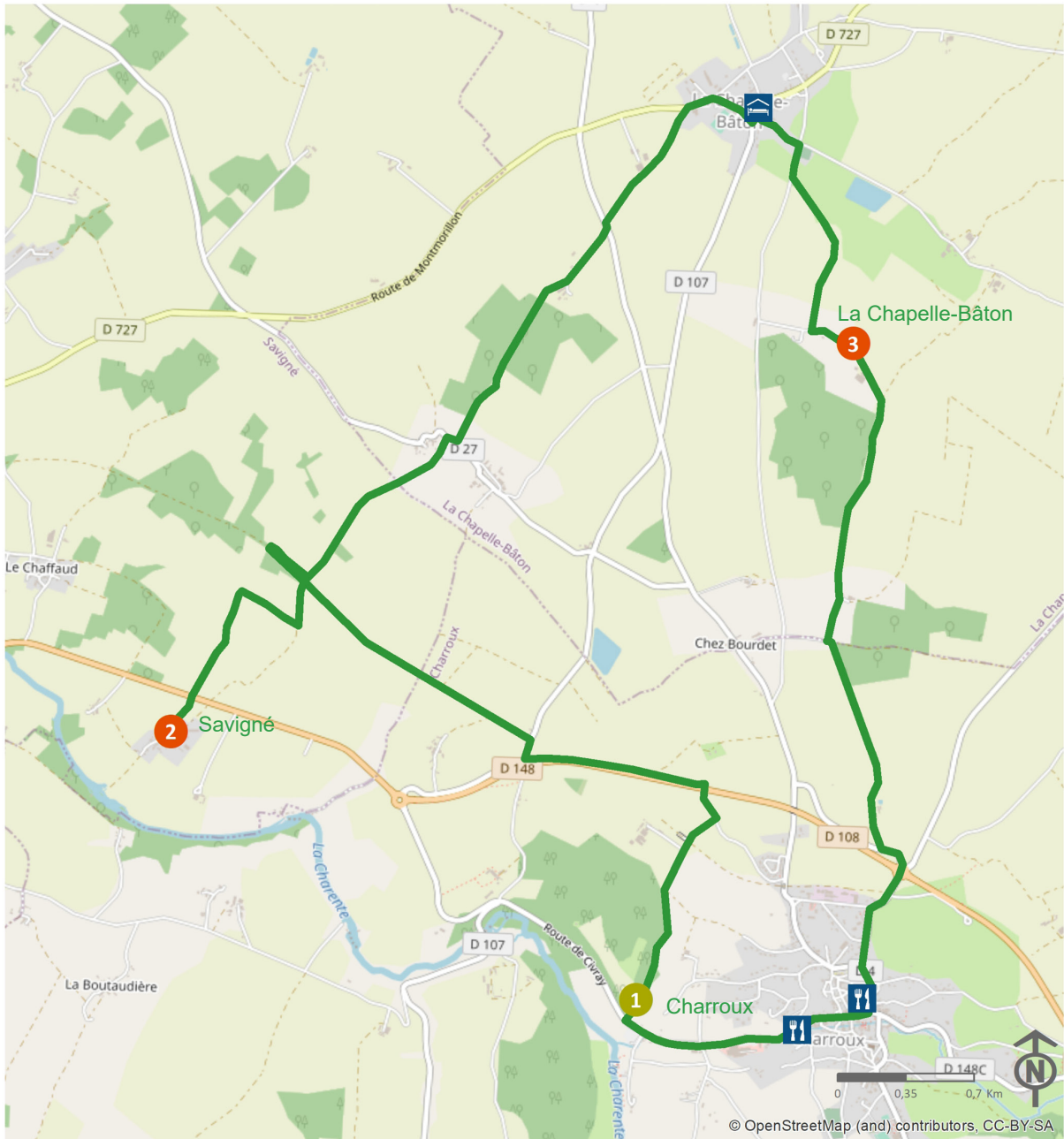


LEGENDE

- Éleveur/Ferme
- Marché et Espace de vente (coopérative, vente directe, etc.)

6

BALADE AU CŒUR DU CIVRAISIEN EN POITOU



LEGENDE

-  Éleveur/Ferme
-  Marché et Espace de vente (coopérative, vente directe, etc.)

Source : Département de la Vienne, DAEE - Réalisation : Département de la Vienne, DSI, Janvier 2021



Vélo & fromages en Vienne c'est...

- ▶▶ 6 itinéraires de 18 à 61 km
- ▶▶ 285 km sur 4 boucles pour les cyclotouristes et 2 itinéraires pour les VTT
- ▶▶ 48 communes traversées
- ▶▶ 24 haltes fromagères et gourmandes proposées et 28 restaurants répertoriés
- ▶▶ 23 sites touristiques à découvrir

La liste des partenaires fromagers a été élaborée avec le concours de la Chambre d'Agriculture de la Vienne. Les tracés ont été travaillés et partagés avec les collectivités locales qui assureront la promotion des circuits labélisés via le réseau des offices de tourisme de la Vienne.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Contact presse : Karine DUFOUR



☎ 05 49 55 66 73 - 06 07 24 02 19

✉ kdufour@departement86.fr